

République Française

Département de l'Indre

Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin
- Val de l'Indre -

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 28 Mars 1997

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept

Le vingt-huit Mars à 16h30

Le Comité Syndical du *Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin - Val de l'Indre*, légalement convoqué, s'est réuni en Assemblée générale à la Mairie de Niherne, sous la présidence de Monsieur Michel Blondeau.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Budget primitif 1997

Monsieur le Président, Michel Blondeau, présente le budget primitif pour l'année 1997, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **565.600 francs**.

- Section de fonctionnement : **365.600 francs**.
- Section d'investissement : **200.000 francs**.

La cotisation communale pour la section de fonctionnement sera de **3 francs** par habitant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** le budget primitif de 1997.

Pour extrait conforme

Reçu à la Préfecture

le 28 AVR. 1997



Michel Blondeau

Le Président
Michel BLONDEAU



République Française

Département de l'Indre

Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin
- Val de l'Indre -

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 28 Mars 1997
L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept
Le vingt-huit Mars à 16h30

Le Comité Syndical du *Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin - Val de l'Indre*, légalement convoqué, s'est réuni en Assemblée générale à la Mairie de Niherne, sous la présidence de Monsieur Michel Blondeau.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Mise en place des Commissions de travail

Lors de sa réunion du 14 mars 1997, le Bureau du Syndicat Mixte a proposé la mise en place de quatre Commissions de travail au sein du Syndicat Mixte, ainsi que de quatre Présidents :

- Commission Artisanat, Industrie, Commerce et Economie
Président : **Monsieur OLLIER**
- Commission Agriculture et Ruralité
Président : **Monsieur DES PLACES**
- Commission Tourisme, Environnement et Vie associative
Président : **Monsieur THIBAUT**
- Commission Economie solidaire, Animation, Promotion du Pays et Habitat
Président : **Monsieur PLAT**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité,
APPROUVE la mise en place des quatre Commissions de travail.

APPROUVE la nomination des quatre Présidents qui s'adjoindront un rapporteur.

DECIDE d'associer les représentants-suppléants désignés par les communes dans les Commissions de travail.

Reçu à la Préfecture

le 24 AVR. 1997



Pour extrait conforme

Michel Blondeau
Le Président

Michel BLONDEAU



République Française

Département de l'Indre

*Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin
- Val de l'Indre -*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 28 Mars 1997
L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept
Le vingt-huit Mars à 16h30

Le Comité Syndical du *Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin - Val de l'Indre*, légalement convoqué, s'est réuni en Assemblée générale à la Mairie de Niherne, sous la présidence de Monsieur Michel Blondeau.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

**Présentation de la candidature
du *Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin*
- *Val de l'Indre* -
à un Contrat de Pays avec la Région Centre**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

CHARGE Monsieur le Président du Syndicat de mener à bien la préparation du dossier de candidature du *Bassin de Vie Castelroussin - Val de l'Indre* à un Contrat de Pays conformément au règlement d'application édicté par la Région.

Reçu à la Préfecture

le 24 AVR. 1997



Pour extrait conforme

**Le Président
Michel BLONDEAU**



République Française

Département de l'Indre

Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin
- Val de l'Indre -

Séance du 28 mars 1997

L'An mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept
Le vingt-huit Mars
à 16h30

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin - Val de l'Indre, légalement convoqué, s'est réuni en Assemblée générale à la Mairie de Niherne, sous la présidence de Monsieur Michel Blondeau.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

FERMETURE DE LA MANUFACTURE DES TABACS DE CHATEAUROUX

- MOTION -

Devant les décisions qui viennent d'être annoncées se rapportant à la fermeture de la Manufacture des Tabacs de Châteauroux, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin - Val de l'Indre adopte la motion de réprobation ci-après :

1°/ Demande au Gouvernement, par l'intermédiaire de Monsieur le Préfet de l'Indre, de faire pression auprès de la Direction de la S.E.I.T.A. afin de voir si cette décision brutale est justifiée et irrévocable;

2°/ Constate que cette décision va porter un coup terrible à l'économie du Département et va surtout engendrer des drames humains et plonger de nombreuses familles dans de grandes difficultés;

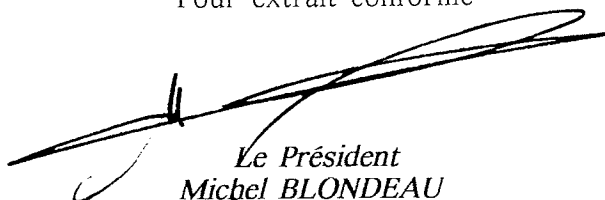
3°/ Demande, dans le cas où aucune solution de maintien de l'activité de cette usine ne puisse se trouver, que des procédures d'indemnisation ou de compensation ou de reclassement sur d'autres sites soient prises et que des décisions au plus haut niveau soient imposées pour que de nouvelles entreprises s'installent et offrent aux salariés un nouvel emploi;

4°/ Emet le souhait que le suivi de ce dossier se fasse en toute transparence; le Comité Syndical compte donc sur les pouvoirs publics, par la voie de Monsieur le Préfet de l'Indre pour qu'il en soit ainsi;

5°/ Se dit totalement solidaire de tout le personnel de la S.E.I.T.A. pour la sauvegarde de leurs emplois.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité, **APPROUVE** cette motion.

Pour extrait conforme



Le Président
Michel BLONDEAU